

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2020200058

Dossier numéro : 2019-11-28/19

Titre

28 NOVEMBRE 2019. - Avis. - Adoption de la synthèse des questions importantes en ce qui concerne la gestion de l'eau ainsi que le calendrier et le programme de travail en vue de l'élaboration future des Plans de Gestion des parties wallonnes par district hydrographique 2021-2027. - Gouvernement wallon

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 13-01-2020 page : 935

Entrée en vigueur : 13-01-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

En application de la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et de l'article D. 26 du Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'Eau, le Gouvernement wallon a adopté, le 28 novembre 2019, la synthèse des questions importantes en ce qui concerne la gestion de l'eau ainsi que le calendrier et le programme de travail en vue de l'élaboration future des Plans de Gestion des parties wallonnes par district hydrographique 2021-2027.

Le calendrier, le programme de travail et la synthèse des questions importantes en ce qui concerne la gestion de l'eau avaient fait l'objet d'une enquête publique qui s'est tenue du 19 décembre 2019 au 18 juin 2019. Les documents ont été adaptés suite aux résultats de cette enquête publique et adoptés par le Gouvernement wallon.

Ces documents sont consultables sur le site Internet : <http://eau.wallonie.be/spip.php?article178>

Lien internet pour la version allemande : <http://eau.wallonie.be/spip.php?article180>

Lien internet pour la version néerlandaise : <http://eau.wallonie.be/spip.php?article181>